

## SAINT-LÉGER-SUR-ROANNE

UN PARFUM DE TRANQUILLITÉ

Proche de la ville-centre, la commune bénéficie d'un cadre de vie paisible et d'une fiscalité minimale mais qui l'oblige à la modestie dans ses ambitions.

Situé à 5 km à l'ouest de Roanne, non loin des rocades, St-Légersur-Roanne est un écrin paysager aux portes de la ville. Aucune industrie, pas ou peu de commerces mais une qualité de vie qui a attiré, durant des décennies, une population croissante, stabilisée à 1200 «Ligerots». Freinée aujourd'hui par les règles d'urbanisme, la commune, avec ses 451 ha, reste l'une des plus petites en Roannais.

Revers de la médaille : une fiscalité très basse, qui limite le développement de St-Léger. « Je n'ai pas les moyens d'autres communes et je ne souhaite pas augmenter les impôts. On fait avec ce qu'on a » explique Jean-Louis Lagarde, à l'aube de son 3ème mandat de maire. Seul pôle économique de la commune, l'aérodrome est géré par Roannais Agglomération, propriétaire de la plateforme. L'instance intercommunale s'affiche désormais comme un partenaire de poids : « C'était une évidence de nous tourner vers Roannais Agglomération pour apporter les services à nos administrés. »

## **SAINT-LÉGER A 102 ANS**

À ce titre, l'agglo dispose d'un étage réservé dans la nouvelle mairie, aménagée sur la place publique, qui compte aussi deux médecins et des logements pour personnes à mobilité réduite. Depuis l'an dernier, l'école (4 classes, 100 élèves) mène un gros chantier de rajeunissement et d'équipement informatique. Un programme de voirie en trois tranches et la réfection de l'éclairage public sont annoncés, avec une forte insistance sur les économies d'énergie.

Si la vie associative (comité des fêtes, sports, anciens...) reste un lien indispensable entre habitants, le stade, très prisé des jeunes footballeurs de «L'Essor» et bordé par le Renaison, offre un lieu de promenade et d'animation. On y a fêté, le 2 juillet, les 102 ans de la commune. Celle-ci faillit, en effet disparaître, avec son église, en 1824, absorbée par sa voisine de Pouily-les-Nonains avant de reprendre ses droits en 1914. Une « guerre des clochers » qui s'est bien terminée...